

Dossier à rendre au plus tard le **4 Octobre 2024**
au bureau **COMPTABILITE** du CIE
ou par mail à **osiris25@wanadoo.fr**

Passée cette date, aucune demande ne sera prise en compte.

Les chèques « pack rentrée » seront distribués courant **Octobre 2024**.

IDENTIFICATION DU SALARIE :

NOM et PRENOM :

ENTITE :

Adresse mail personnelle ou professionnelle :

@

Les personnes ayant noté leur adresse de messagerie seront contactées lors de la distribution des chèques « pack rentrée ».

Si votre demande est envoyée par courrier ou par mail pensez à téléphoner au 37.80 (Mme BEAUDE) afin de vous assurer de la réception du dossier.

SECONDAIRE OU SUPERIEURE

IDENTIFICATION DE L'ENFANT SCOLARISE :

NOM et PRENOM :

Date de naissance :

CLASSE :

L'étudiant fait-il une déclaration d'impôt séparée : OUI - NON

PIECE A FOURNIR OBLIGATOIREMENT à l'inscription si cela n'a pas déjà été fait :

Photocopie de l'avis d'imposition 2024 (impôt sur les revenus de l'année 2023) et les 2 feuilles pour les personnes en concubinage + **Photocopie feuille d'imposition** de l'étudiant si déclaration séparée.

Certificat de scolarité 2024/2025 obligatoire au moment du retrait des chèques

DATE :

SIGNATURE :

Cadre réservé au CIE :

QUOTIENT FAMILIAL :

Somme allouée :